

MAIRIE DE BOUSSENS

31360

HAUTE-GARONNE

Date de convocation :

06/06/2022

Nombre de conseillers

en exercice : 15

Présents :14

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt deux et le seize juin à 19h30 le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de Monsieur SANS Christian, Maire.

Présents : : M.SANS, Mme GERARD (Proc),
MM. RAMEAU, LIVOTI, AMOUROUX,
Mmes DALLA-ZANNA, GRANGE, MM ROQUEBERT,
CELLIER, DESHONS, EVIN Mmes COURTOUX,
SANDY, AGUILA.

Absente excusée :

Mme AIMONE-CAT(Proc. Mme GERARD) ;

Monsieur ROQUEBERT a été élu secrétaire

D.C.M. N° 7-5

Objet : Réfection des sanitaires de l'Ecole Elémentaire, choix des entreprises.

Monsieur le Maire rappelle que les sanitaires extérieurs de l'Ecole Elémentaire n'ont jamais été restaurés, leur conception et leur réalisation datent de plusieurs dizaines d'années. Aujourd'hui, après les travaux de rénovation thermique et énergétique des bâtiments scolaires, la rénovation des sanitaires, s'impose. L'accessibilité, la mise aux normes électriques, la réduction de consommation d'eau et le confort des usagers vont être pris en compte dans cette opération. Monsieur Monier, l'architecte qui a déjà géré les travaux de la rénovation thermique et énergétique de l'école a fait l'étude et mis en place une consultation.

Après ouverture des plis, les offres retenues sont les suivantes :

1	Réfection réseaux eaux usées existants	5 390,00 €	COMMINGES
2	Démolition/Gros-œuvre/ Carrelage	17 669,81 €	COMMINGES
3	Cloisons et doublages intérieurs	16 190,00 €	CCB
4	Plomberie/Sanitaires	14 217,98 €	ALIBERT
5	Electricité	1361,50 €	C2GELEC
6	Peinture/Nettoyage de chantier	1 801,00 €	LORENZI
	Montant Total Travaux H.T.	56 630,29 €	
	T.V.A 20,00%	11 326,06 €	
	Montant Total TTC	67 956,35 €	

Le Conseil Municipal a été informé du choix des entreprises pour les travaux de réfection des sanitaires de l'Ecole Elémentaire.

D'inscrire la dépense à l'article 2313 du budget communal 2022

De solliciter l'aide du Département.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Affiché le 21 juin 2022

Pour extrait certifié conforme

En date du 24 juin 2022



